

# SECTION SPORTIVE SCOLAIRE BADMINTON

# **COLLEGE VOLTAIRE**

**68 Rue Georges Braque 84700 SORGUES** 

# DOSSIER DE CANDIDATURE Entrée en 6<sup>ème</sup>





# **SOMMAIRE**

Objectifs de la section sportive badminton	page 3
Organisation de la section sportive	page 4
Modalités de recrutement	page 5
Dossier de candidature  - Fiche de renseignement du candidat  - Bulletin trimestriel/semestriel  - Fiche pédagogique de l'établissement  - Lettre de motivation  - Autorisation et attestation du ou des représentant(s)	page 6 à 12 <del>légal (aux) à la</del>
<del>participation à l'après-midi de découverte</del> (annulée : pandém - Signature du règlement intérieur	0 ,



#### **OBJECTIFS DE LA SECTION SPORTIVE BADMINTON**

Les objectifs généraux de la section sportive sont de performer au badminton, favoriser la mixité (sociale et parité filles-garçons), et former des jeunes officiels UNSS (arbitre, secouriste...)

Nous chercherons à amener les élèves à développer l'entraide, le partage et la cohésion de groupe ainsi que la confiance en soi et l'estime de soi.

C'est aussi inscrire l'élève dans un niveau de pratique plus élevé et plus exigeant d'une discipline sportive pour comprendre le sens de l'effort et la persévérance tout en se faisant plaisir.

Nous pensons aussi que la pratique d'une discipline sportive peut permettre à des élèves moins bien adaptés au système scolaire d'être en situation de réussite.

La section sportive scolaire s'adresse prioritairement aux élèves du secteur de l'établissement. Des dérogations sont possibles sous couvert d'acceptation par la DASEN.

Les débutants en Badminton sont acceptés. La motivation est un critère important dans la sélection.

Nous recherchons des élèves volontaires, motivés, ayant une capacité d'organisation et de gestion du travail scolaire en relation avec le temps de pratique imposé mais aussi des élèves un peu plus en difficultés qui pourraient par l'intégration de la section sportive retrouver confiance en eux et progresser scolairement.

Les compétences et connaissances acquises grâce à cet enseignement sont reconnues et validées par :

- Un diplôme de « jeune officiel UNSS », voire un diplôme fédéral
- Une mention dans le livret scolaire unique de l'élève
- La validation de parcours pour le cycle 4.
- Une note et appréciation sur le bulletin trimestriel



#### ORGANISATION DE LA SECTION SPORTIVE BADMINTON

Ils suivent tous les cours de leur niveau et pratiquent en plus 3h d'entrainement de Badminton par semaine sur le temps scolaire.

Tous les élèves de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> se retrouvent sur les mêmes horaires d'entrainement pendant la section sportive ou en fonction des moyens attribuées à l'avenir en 2 groupes (6<sup>ème</sup>/5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>/3<sup>ème</sup>).

Les élèves doivent être inscrits à l'Association Sportive du collège (25€/an en moyenne) et participeront aux compétitions UNSS au cours de l'année (le mercredi après-midi). L'entrainement de l'Association sportive du mercredi après-midi est obligatoire :

6ème/5ème: 12h40-14h30
 4ème/3ème: 14h00-16h.

L'Organisation Mondiale de la Santé recommande 1h d'Activité Physique par jour minimum. Avec la section sportive, votre enfant en fera 8h30 en 6ème au collège puis 7h30 en 5ème/4ème/3ème).

Lors de l'inscription à la section sportive, le règlement intérieur de celle-ci s'applique. Le règlement est à lire obligatoirement et à faire signer.

La section sportive ne peut pas se cumuler avec la CHAM.

Nous prêtons une raquette pour l'ensemble du cursus au collège, et les volants sont également fournis, il n'y a pas d'achats complémentaires obligatoires.

Pour aller plus loin (facultatif), il est possible d'inscrire les élèves au club de Badminton de Bédarrides (V7R) ou une remise tarifaire spécifique est mise en place et permet de participer aux différents entrainements et compétitions supplémentaires.



#### **MODALITES DE RECRUTEMENT**

Le dossier de candidature devra être compété et remis au collège à l'attention de Mme SAIGNES, Principale du collège Voltaire avant le <u>vendredi 30 avril 2022</u>.

Vous pouvez joindre le document par mail à : ce.0840033e@ac-aix-marseille.fr et frederic.hattat@ac-aix-marseille.fr

Vous pouvez également rendre le dossier papier directement au collège ou par courrier à l'adresse suivante :

Collège Voltaire – dossier section sportive badminton 68 Rue Georges Braque, 84700 SORGUES

Participation à l'après-midi de découverte annulée (pandémie COVID).

Des entretiens avec les familles peuvent avoir lieu en fonction d'un nombre de candidatures important à partir du lundi 2 mai 2022.

La candidature finale sera étudiée en commission et les résultats seront transmis aux familles dès que possible. Les familles seront averties du calendrier de publication des résultats.

Les élèves qui ne dépendent pas du secteur, devront faire une demande de dérogation (les modalités seront données par l'école ou le collège d'origine) avant la réponse de la commission.



#### **DOSSIER DE CANDIDATURE ANNEE 2022-2023**

#### **PIECES A JOINDRE AU DOSSIER**

- 1. Fiche de renseignement du candidat
- 2. Les photocopies des deux premiers bulletins trimestriels de l'année en cours ou du premier bulletin semestriel pour une admission à la rentrée prochaine.
- 3. La fiche pédagogique de l'établissement d'origine, complétée par les enseignants (école)
- 4. La signature du règlement intérieur
- 5. Une lettre de motivation écrite par l'enfant et possiblement aidé par les parents pour comprendre son envie d'entrer en section sportive
- 6. Autorisation de participer à l'après-midi de découverte (à remettre le jour de la sélection) : pandémie COVID

**Date limite: AVANT LE VENDREDI 30 AVRIL 2022** 



# FICHE DE RENSEIGNEMENT DU CANDIDAT

	/
Date de Haissance :	,
NOM DU DECDONGADIE LEG	A1 .
NOW DU RESPONSABLE LEGA	AL:
Adresse du responsable légal	
code postar i	VIIIC
Téléphone fixe :	Téléphone portable :
A 1 9	
Adresse mail :	
Protocole de soin particulier	: une situation de santé particulière à signaler :
•	, -
École primaire actuellement	fréquenté en CM2 :
Renseignement sur la pratique	ue sportive du candidat en dehors de l'école (si pratiqué) :
Pratique : en Loisir* et/ou Co	inpetition : ion, niveau dans lequel évolue le candidat* :
Départemental - Régional	ion, mveda dans requer evolue le canalade .
-	
Signature du candidat	Signature du représentant légal
	J 1 5 5 0 5

<sup>\*</sup> Entourer la réponse, compléter si besoin

# FICHE PEDAGOGIQUE

### A REMPLIR PAR LE PROFESSEUR DE CM2 DE L'ETABLISSEMENT D'ORIGINE

NOM DU CANDIDAT :
PRENOM:
CLASSE et ECOLE:
DATE DE NAISSANCE ://

#### **APPRECIATIONS**

(Cocher la case qui correspond le mieux pour l'élève, cela permet d'avoir une vision rapide des besoins)

	Très bien	Bien	Fragile	Très fragile
Comportement				
Sociabilité				
Discipline				
Intégration au				
groupe				
Travail scolaire				
Capacité				
d'attention				
Concentration				
dans le travail				
Rythme de travail				
Mémorisation				
Goût de l'effort				
Intérêt pour le				
travail scolaire				
Capacité				
d'organisation				
Persévérance				
dans le travail				

## **EXEMPLE DE LETTRE DE MOTIVATION**

Nom Prénom Adresse Téléphone Mail

> A l'attention de Mme SAIGNES et M.HATTAT Collège Voltaire 68 Rue Georges Braque 84700 Sorgues

Objet : Lettre de motivation pour entrer en section sportive Badminton – rentrée 2022

(Écrire ce que vous voulez exprimer)	
Cordialement,	
Nom Prénom	
Date	



Signature

# AUTORISATION ET ATTESTATION A REMETTRE LORS DE LA PARTICIPATION A L'APRES-MIDI DE DECOUVERTE

Je soussigné (e) M
Représentant légal de l'enfant
NOMPrénom
L'autorise à participer à l'après-midi de découverte du badminton :
<del></del>
Halle des Sports (au parc municipal)
40 Impasse Louis Guillaume Perreaux
84700 SORGUES
Je certifie par ailleurs que l'enfant nommé ci-dessus est bien assuré contre les accidents pouvant intervenir au cours de la pratique sportive, conformément à la réglementation en vigueur. Je déclare dégager le collège Voltaire et le club de badminton de Bédarrides de toute responsabilité en cas d'accident qui pourrait survenir.
Fait à/20/
Signature du représentant légal
(Précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »)
* Entauror la rápanca







# Règlement Section Sportive Scolaire Badminton Voltaire

La Section Sportive Scolaire BADMINTON se veut être un projet complet dans le cursus de l'élève. L'élève se transformera tant sur le plan de la motricité, que sur le plan intellectuel en développant de nombreuses qualités nécessaires à la vie en collectivité. Au sein de sa semaine de collégien, l'enfant devra assumer son travail scolaire ainsi que plusieurs entrainements en Badminton (Section Sportive, Association Sportive).

La réussite d'un projet ambitieux repose sur la capacité du jeune athlète à adopter un comportement réfléchi pour équilibrer ses investissements tant dans le Badminton que dans ses études. Le développement d'une méthodologie rigoureuse de travail, d'une responsabilisation progressive et d'une prise d'initiative personnelle seront les objectifs poursuivis au cours d'un cursus de 4ans (de la 6ème à la 3ème).

L'admission en Section Sportive Scolaire Badminton induit une exigence de résultats (progression, implication dans les projets). En ce sens toute compétition sportive ou action, par laquelle l'élève est appelé à défendre les couleurs de son collège est obligatoire (compétition UNSS le mercredi après-midi), tout comme l'adoption d'une tenue vestimentaire compatible avec la pratique de son sport.

Le présent règlement a pour vocation de fixer les règles que l'élève devra respecter afin de se garantir les meilleures conditions possibles pour mener à bien ces objectifs.

#### ELEVE DE SECTION SPORTIVE SCOLAIRE DANS LE COLLEGE VOLTAIRE :

1. Vie au quotidien :

Tout élève de la Section Sportive Badminton devra adopter une attitude en conformité avec le règlement intérieur du collège.

2. Le suivi de scolarité

Le Livret Scolaire Unique (LSU) sera renseigné à chaque trimestre pour s'assurer de l'investissement de chaque élève.

Une fiche de suivi de validation de compétences permettra un suivi rigoureux pour s'assurer d'une bonne progression de l'élève.

#### ATHLETE DE SECTION SPORTIVE SCOLAIRE BADMINTON AUX ENTRAINEMENTS :

1. Horaires et déplacements

Les entrainements de la Section Sportive auront lieu pendant le temps scolaire sur des plages prévues dans leur emploi du temps en début d'année (jusque 18h possible sur 1 créneau). A ce titre, les entrainements sont obligatoires. Toute absence ou retard devront être justifiés auprès de l'enseignant responsable et de la vie scolaire. En cas d'inaptitude partielle, la présence est obligatoire. Il pourra être demandé un certificat médical.

Les élèves devront se présenter en rang à l'intérieur du collège afin de se déplacer avec l'enseignant responsable.

2. Entrainements et lieu de pratique de la Section Sportive Scolaire

L'entrainement est placé sous la direction de l'enseignant responsable de la Section Sportive qui en détermine les modalités et la progression. Un éducateur(trice) du V7R Bédarrides peut être amener à conduire l'entrainement d'une partie du groupe afin de proposer des conditions de travail optimales.

Les entrainements auront lieu soit au gymnase du collège sur le créneau d'une heure, soit à la halle des sports (au parc municipal) sur le créneau de deux heures. A ce titre, les élèves s'engagent à respecter le matériel, les lieux et les personnes.

La tenue : chaque élève de la Section devra avoir un short pour les compétitions et le tee-shirt de l'Association Sportive/de la section sportive. Le short est fortement recommandé pour les entrainements.

# ATHLETE DE SECTION SPORTIVE A L'UNSS, ENTRAINEMENTS & COMPETITIONS :

L'inscription à l'Association Sportive du Collège Voltaire (25 euros de frais d'inscription frais variables à la baisse + 5€ avec le tee-shirt de l'AS) est **obligatoire** (ces frais peuvent vous être remboursés si votre enfant s'inscrit au club de badminton de Bédarrides V7R).

La Section Sportive Scolaire fait partie intégrante de l'Association Sportive du Collège Voltaire. La participation aux compétitions « UNSS excellence » sera obligatoire en tant que joueur ou jeune officiel certains mercredis après-midi (jusque 17h30 potentiellement lors d'évènements/compétitions).

Les entrainements de l'Association Sportive le mercredi après-midi sont obligatoires pour les élèves de section.

6ème/5ème: 12h40-14h30
 4ème/3ème: 14h00-16h

Un élève inscrit à la Section Badminton s'engage à **se former à l'arbitrage** (formation Jeune officiel UNSS), dans le cadre des formations, entraînements et matchs organisés par l'UNSS ou la Section Sportive.

Tout élève de section inscrit en club se verra réduire les frais d'inscription au club de 25€ (environ) +5€.

# SANCTIONS PREVUES EN CAS DE MANQUEMENTS AUX REGLES ENONCEES CI-DESSUS :

L'élève inscrit à la Section Sportive Scolaire Badminton se doit d'avoir un comportement irréprochable en cours, aux entrainements, et lors de toute activité scolaire (sorties, études, rencontres...), ainsi qu'une attitude positive face au travail. En cas de comportements déviants donnant lieu à un rapport d'incident ou à des résultats scolaires en forte baisse, ou des absences répétées non justifiées, l'équipe pédagogique et éducative se réserve le droit de suspendre temporairement ou définitivement l'élève de la Section Sportive Scolaire Badminton.

En cas d'exclusion définitive, les frais d'inscriptions ne seront pas remboursés.

Nom:		Trenom.		
Signatures :				
Élève	Responsable légal		M.HATTAT	Chef d'établissement

Prénom ·



Nom: